



LE PRESIDENT

Madame - Monsieur
Sénateur de l'Aisne
Sénat
Casier de la Poste
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Réf : NF/EVMB/18/817

Laon, le 13 août 2018

Madame le Sénateur
Monsieur le Sénateur,

Vous connaissez les difficultés budgétaires qu'affronte le Conseil départemental de l'Aisne.

Ces difficultés s'expliquent, notamment, par la **croissance régulière des dépenses sociales obligatoires imposées mais non assumées par l'Etat**. Elles ne font qu'accroître les disparités de ressources entre les Départements et renforcer la pauvreté de certains.

L'Aisne compte parmi les Départements les plus impactés par cette tendance. Ainsi, depuis 2008, nos dépenses sociales ont augmenté de près de 60%, pour atteindre 357 millions d'euros en 2017.

Depuis que j'ai été élu à la Présidence du Conseil départemental, avec les Conseillers départementaux qui soutiennent mon action, nous avons optimisé nos moyens, maîtrisé une dette particulièrement élevée et baissé significativement nos dépenses de fonctionnement.

Pour autant, ces efforts sont anéantis par l'augmentation continue des dépenses sociales et il est vraisemblable que cette tendance se prolonge en 2019.

En complément, de nombreuses incertitudes empêchent notre collectivité d'anticiper la construction de son budget :

- La remise en cause d'une augmentation de +0.2 points des Droits de Mutation à Titre Onéreux bloque la possibilité de construire une péréquation horizontale, pourtant vitale, entre les Départements,

.../...

- Notre collectivité n'a pas reçu d'assurance de **bénéficiaire, au titre de l'année 2018, d'une aide exceptionnelle compensant le coût des allocations individuelles de solidarité**, et permettant d'assurer la liaison avec la mise en place du dispositif pérenne à compter de 2019.

Dans ce contexte, j'ai décidé, par courrier en date du 9 août, ci-joint, d'alerter dès à présent les **Présidents associatifs de notre département, du risque de suppression des dépenses facultatives de notre part**. Je leur ai par conséquent recommandé de construire leurs budgets sans tenir compte d'une subvention de la part du Conseil départemental.

Avec les élus départementaux, je continue à me battre afin que l'Etat se décide enfin à consacrer les moyens proportionnés et nécessaires au financement des actions de solidarité nationale que gère notre collectivité.

Je vous appelle à soutenir et relayer notre action, afin que le gouvernement apporte désormais rapidement des réponses concrètes aux problématiques budgétaires qui frappent de nombreux Départements, et en particulier l'Aisne. **Je sollicite votre intervention en priorité sur les deux points évoqués précédemment**. En effet, ces deux mesures sont les plus urgentes face à la situation fortement dégradée du Département.

Je vous remercie de **votre implication** au service de notre département ainsi que de ses habitants, et je sais pouvoir compter sur votre engagement à nos côtés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Nicolas FRICOTEAUX

Copie :

- Monsieur le Préfet de l'Aisne

Pièce jointe :

- Courrier adressé aux Présidents d'associations de l'Aisne